

Zeitschrift:	Revue historique vaudoise
Herausgeber:	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band:	47 (1939)
Heft:	5
Artikel:	Le "Livre de raison" de Marc de Treytorrens (1681-1725)
Autor:	Stelling-Michaud, S.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-36918

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le «Livre de raison» de Marc de Treytorrens (1681-1725)

La bibliothèque publique d'Yverdon conserve, sous la cote n° 7003, un volume intitulé *Livre de Marc de Treytorrens*. Ce journal manuscrit, sans doute écrit de la main même de l'auteur, embrasse 44 années de la vie d'un homme entièrement dévoué à la chose publique dans sa ville natale. Le personnage est d'ailleurs peu connu. Voici ce qu'en dit le *Recueil des généalogies vaudoises* (t. I, p. 232-33, n° 404) : « Né le 23 mars 1659, l'un des principaux généalogistes de sa famille, notaire à Yverdon, membre du Conseil des 24 en 1681, receveur du château en 1686, secrétaire baillival et membre du Conseil des 12 en 1704. Il possédait à Yverdon une maison de ville, le Clos des Bains, des champs et des vignes ; à Valeyres un beau domaine. Mort le 18 juillet 1726. » Marc de Treytorrens fut, comme nous dirions aujourd'hui, un fonctionnaire supérieur modèle. Du moins son *Livre* nous en donne-t-il l'impression. A côté de notices diverses, de comptes, de nombreuses « recettes » et « remèdes » dans la plus pure tradition médiévale, le secrétaire baillival a consigné (fol. 8-43 du volume) les principaux événements arrivés à Yverdon de 1681 à 1725. Tout n'est pas, l'on s'en doute, d'un intérêt égal pour l'historien. Nous avons

cependant estimé utile d'extraire de cette chronique un certain nombre de faits qui n'ont pas été notés par A. Crottet dans son *Histoire et annales de la ville d'Yverdon*. Il s'agit avant tout de renseignements précis sur la situation économique de la ville et de la campagne, sur l'état des récoltes, sur les variations des prix, sur les mouvements de population dans le bailliage et sur la mortalité à Yverdon. Sans doute serait-il possible de retrouver les mêmes indications, peut-être plus complètes encore, dans des documents de l'époque. Notre but est simplement de montrer ce qu'un homme, dont l'attention était orientée vers les questions pratiques, a jugé utile de noter dans son journal. Ajoutons enfin que notre choix est arbitraire et qu'il y aurait lieu, pour qui voudrait faire plus ample connaissance avec le personnage, sa famille et son rôle à Yverdon, de se reporter au manuscrit original.

L'époque de Marc de Treytorrens est une époque d'instabilité politique en Europe, de crise et de grandes guerres provoquées par des conflits d'hégémonie. Le journal du secrétaire baillival nous intéresse parce qu'il met l'accent sur certaines conséquences économiques de ces événements en Suisse, tels que la hausse des prix, la spéculation, la disette, l'émigration, etc.

Pour plus de clarté, nous avons réuni les renseignements qui concernent un même objet au lieu de suivre l'ordre chronologique. La langue de Treytorrens n'étant pas un modèle littéraire, nous en abrégeons et en modernisons le plus souvent la forme.

Au début de janvier 1690, son cousin Jean-Philippe de Treytorrens est de retour du voyage qu'il avait fait aux Indes orientales (Ceylan et Malabar) au service de la

compagnie des Indes orientales (fol. 11 vo. Cf. sur ce personnage le *Rec. de généalogies vaud.*, I, p. 231, n° 383).

Le 21 avril 1695, le même cousin lui donne une rose de Jéricho et une canne de canelle qu'il avait rapportée des Indes (fol. 14).

Le 4 décembre 1692 parut à Yverdon un arrêt de LL. EE. interdisant de vendre le froment à plus de 40 batz (mesure de Berne) le sac qui revenait (mesure d'Yverdon) à 18 $\frac{1}{2}$ batz le quarteron ; le prix du seigle était fixé à 14 batz le quarteron, l'avoine à 6 batz, l'orge à 11 $\frac{1}{2}$ et les graines rondes à 16 ou 17 batz (fol. 12).

Le coût de la vie ayant monté, LL. EE. fixent, en septembre 1693, le prix maximum des graines : 43 batz pour le sac de froment, 32 le seigle, 27 l'orge et 18 l'avoine. Sans cette mesure, assure Treytorrens, le froment aurait été vendu à 50 batz et les autres graines auraient renchérit à proportion (fol. 12 vo.).

En décembre 1693, « LL. EE. ayant remarqué que l'on menait du froment sur les marchés, firent déclaration à tous ceux qui pouvaient avoir des graines à vendre et en prirent un rôle » ; on obligea ces personnes à donner le froment à 44 batz le sac, le méteil à 40 batz, le seigle à 32, l'orge à 27 et l'avoine à 14. « Chaque particulier fut obligé de les délivrer à ces prix sous de grosses peines. LL. EE. envoyèrent 8000 sacs d'épeautre de leurs bailliages d'Allemagne (bailliages communs) » (fol. 13).

En mars 1693, « il y eut des réfugiés français qui cueillirent des « perelets » soit des petites poires sauvages qui croissent sur les espines blanches, les séchèrent et firent moudre ; en suite ils en ont fait du pain, lequel j'ay veu et en ay tâté. Mrg. Emmanuel Wurtemberger, notre sgr. ballif, en a envoyé du pain et de la farine pour une montre à LL. EE. » (fol. 13).

La paix de Ryswick mit fin à la guerre de la coalition d'Augsbourg et apporta en Europe une certaine détente qui se fit sentir à Yverdon par une reprise des affaires. Le samedi 16 avril 1698 « l'on a mis la première pierre du coin du grenier que LL. EE. ont fait bastir à Yverdon au devant du chasteau dont j'avois vendu une maison qui touchoit le vieux grenier » (fol. 15 vo.). A propos de ce grenier, Treytorrens avait écrit à la première page de son journal : « Lorsque LL. EE. voulurent faire bastir le grenier devant le Chasteau, on me fit venir en Chambre des Sgrs. Thrésorier et Banderets à Berne où l'on me demanda touchant la graine et me fit voir le dessin ou modèle, sur quoi je priay que l'on me donnât temps de faire mes réflections. Messeigneurs m'ordonnèrent de voir S. G. Mgr. le Thrésorier à une heure de sa commodité, ce que je fis et luy ayant dit mon sentiment, on changea bien des choses au dit modèle. Ensuite Mondit Sgr. le Thrésorier me commit pour avoir le soin de le faire bastir et construire pour quoy j'ay employé pour toutes choses, tant matériaux que façon en suite du compte dressé à ce sujet et rendu à LL. EE., la somme de 22 367 l. 4 s. 3 d. Je fis ensuite bastir l'écurie qui coûta 4631 l. et le corps de garde qui coûta 2247 l. »

Ces travaux, dont Marc de Treytorrens paraît avoir eu toute la responsabilité, ne furent pas sans lui causer des soucis, à en juger par les lignes suivantes : « Je n'ai jamais eu en ma vie tant de peines ni de fatigues que durant le cours de 1698 que l'on a basti devant le chasteau duquel j'ai eu tous les soings et qui m'a esté donné par Mgr. Em. Steiguer, trésorier du pays de Vaud. J'ai eu aussi deux maladies pendant la dite année. Cependant j'ai remarqué que j'ai diminué dans mes biens considérablement. Ici mis pour mémoire : je ne conseille à mes

descendans de bastir ni pour eux ni pour autrui tant moins qu'ils pourront » (fol. 14).

Le 15 janvier 1699 « LL. EE. ont abaissé le prix des graines à Yverdon et mis le froment à 16 batz le quartier, le seigle à 12, l'orge à 7 et l'avoine à 4 ½. Ceci a esté fait par ce que la graine à Yverdon estoit plus chère qu'ailleurs ; ainsi tout se jetoit à Yverdon. Lausanne, Vevey et Morges n'en avoient pas » (fol. 15).

En 1699 « il y a une si grande disette de vivres que de vie d'homme on n'en avoit vu de semblable » (id.).

La même année LL. EE., à cause de cette disette, firent faire un dénombrement des habitants du bailliage d'Yverdon « pour distribuer la graine et pour savoir qui en avoit » (fol. 16 vo.).

Yverdon et Clindi	1069 personnes	408 familles
Pomy, Cuarny, Cheseaux,		
Chevilly et Villars	411	»
Donneloye	160	»
Mézery	64	»
Chanéaz	62	»
Prahin	92	»
Bavois	295	»
Chavornay	361	»
Belmont	186	»
Villaret	34	»
Sermuz	15	»
Valleyres	106	»
Ursins	109	»
Essertines	223	»
Penthéréaz	72	»
Vuarrens et Vuarrengel	371	»
Pailly	305	»

Orzens	121	personnes	67	familles
Correvon	75	»	16	»
Bioley	119	»	34	»
Gossens	49	»	20	»
Oppens	82	»	35	»
Corcelles	216	»	48	»
Ependes	232	»	46	»
Essert-Pittet	76	»	18	»
Bercher	153	»	34	»
Rueyres	129	»	28	»
Fey	295	»	61	»
St-Cierges	250	»	42	»
Ogens	174	»	30	»
Chavannes	123	»	44	»
Chêne et Pâquier	107	»	29	»
Rovray	86	»	23	»
Arrisoules	35	»	6	»
Molondin	183	»	38	»
Ste-Croix et Bullet	2098	»	353	»
Vuittebœuf, Peney et Essert s. Champvent	27	»	5	»
Baulmes	281	»	59	»
Orges, Longeville et Vugelles	186	»	27	»
Champvent	151	»	38	»
Villars s. Champvent	26	»	6	»
Mathod	154	»	35	»
Suscévaz et Grange Décoppet	96	»	18	»
Rances	368	»	83	»
Valleyres s. Rances	176	»	57	»
L'Abergement et Vailloud	180	»	36	»
Sergey	102	»	17	»

Montcherrand	165 personnes	30 familles
Lignerolles	298 »	58 »
Ballaigues	386 »	74 »
Les Clées	154 »	30 »
La Russille	55 »	11 »
Mont-la-Ville	260 »	51 »
Treycovagnes	19 »	7 »
Cronay et St-Christophe	280 »	— »

Total 13 370 personnes 2708 familles ou feux.

L'on comparera ces chiffres avec ceux d'un autre recensement fait dans le bailliage d'Yverdon en 1685 et publié par E. Meyer, *Eine Feuerstättenzählung zu Grandson und Yverdon 1685-6*, in *Blätter für bernische Geschichte*, t. 25, 1929, p. 93-98, et reproduit par H. Ammann, *Die Bevölkerung der Westschweiz im ausgehenden Mittelalter*, in *Festschrift F. E. Welti*.

En 1709, il y avait dans le bailliage d'Yverdon 13,140 personnes, ce qui fait une diminution de 230 personnes en dix ans. Sans doute la guerre de succession d'Espagne est-elle la cause de cette diminution. Il faut l'attribuer, croyons-nous, aux enrôlements dans les armées étrangères et l'émigration provoquée par la crise économique, émigration dont Treytorrens nous donnera plus loin des exemples.

Voici quelques chiffres concernant la mortalité à Yverdon. En 1698 il mourut 65 personnes à Yverdon, « la plupart des petits enfants » (fol. 17).

En 1700 on ensevelit à Yverdon 36 personnes (id.).

Sur la disette de 1709, le journal du secrétaire baillival contient quelques indications intéressantes. En juillet-août

1709, on fit l'inventaire du vin d'Yverdon par ordre de LL. EE. Il y avait alors 700 chars qui valaient plus de 50 écus blancs (fol. 27 vo.). « Cette année on ne fit point de vendange presque dans toute l'Europe. Le froid qu'il fit l'hiver endommagea les bleds dans toute l'Europe. Il n'y eut qu'en quelques endroits de l'Allemagne qu'ils furent conservés, sc̄avoir les graines tant seulement. On ne fit du tout point de vin dans tout le pays, Grandson, Comté de Neuchâtel, Bourgogne, France et Allemagne. On n'en fit que peu à la Côte, Lavaux et du côté d'Aigle. Ce fut cette année que les noyers autour d'Yverdon et partout ailleurs furent entièrement gâtés, les oliviers et orangers ont été gâtés partout. On a trouvé des mémoires qu'en l'an 1538 il fit la même chose. On ne fit point du tout de vin et bien peu de graines d'automne » (fol. 27 vo.).

Bien qu'il eût 50 poses de blé ensemencées, Marc de Treytorrens n'en eut, cette année-là, que tout juste pour son usage et ne put en vendre. Il sema de l'orge et en eut une assez belle « prise en fourrage, même en grain ». A Noël et à la Chandeleur on ne trouvait ni froment, ni méteil sur le marché. En 1710, LL.EE. firent la taxe à 16 batz le quarteron de froment, 12½ le seigle, 10 l'orge et 5 l'avoine. « On fut obligé de le rehausser à Grandson où il n'y avait pas de taxe. Le froment s'y vendait 20 batz et l'on y en trouvait tant que l'on voulait quand on eut semé les caresmes. Il entra pendant l'hiver une si grande quantité d'épeautre d'Allemagne et toutes les villes du pays en firent une si grande provision qu'avant la moisson le blé ou froment se vendait 10 batz le quarteron, l'orge 4½, l'avoine 3¾ et 4 batz. Deux mois et six semaines avant la moisson les prix diminuèrent de moitié. On fit un inventaire de tout ce qu'avaient les particuliers et l'on établit des bladoiers ou marchands de blé

et personne n'osait en porter d'un marché à un autre que ceux qui en avaient licence (amendes de 20 à 40 écus blancs). Il fut défendu d'en porter à Fribourg où il n'y avait pas de taux, ce qui fut cause que les marchés y furent toujours bien pourvus. Craignant la disette, personne ne voulait vendre de la graine et la ville ayant acheté 600 sacs d'épeautre on obligea chaque bourgeois d'en prendre un sac. Les hôtes et cabaretiers débitèrent le reste à 32 batz le sac » (fol. 28).

Treytorrens n'avait sans doute pas des idées originales en matière économique. Il paraît néanmoins avoir été un esprit indépendant. Certaines remarques, glissées dans ses notes, nous le montrent hostile aux taxes, aux droits, aux barrières, à tout ce qui restreignait la liberté du commerce. La paix une fois revenue, l'aisance générale reparut et le trafic reprit dans des conditions normales. En 1714, écrit Treytorrens, « chacun a pu vendre comme il l'a voulu; les marchés ont été toujours bien assortis. Au commencement de l'année il fut défendu à ceux d'Orbe d'acheter des graines sur le marché d'Yverdon et à ceux de ce bailliage d'aller vendre aucunes graines à Orbe. Cela réduisit ceux d'Orbe à souffrir. LL. EE. enlevèrent cette interdiction et les villages des environs pouvaient venir vendre à Yverdon. J'ay inscrit ceci pour faire voir que lorsque l'on n'est pas gêné, on s'en trouve toujours mieux et les taxes ne produisent pas l'effet que quelques fois on s'attend » (fol. 31 vo.).

La viande fut par contre très chère cette année-là. Le bœuf coûta 6 kreuzer la livre, le mouton 7. « Ce qui a causé cette cherté est la mortalité des bêtes à cornes qui a ravagé presque tous les pays aux environs de la Suisse, à cause de quoi on a interdit tout commerce avec les voisins » (id.).

Pour terminer, quelques mots sur l'émigration en Angleterre de certaines familles indigènes. Treytorrens ne cite pas d'exemple d'émigrés avant l'année 1714, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas eu pendant la guerre de succession d'Espagne. Nous ignorons les causes de cette émigration. Il est possible qu'il faille la rattacher aux relations économiques (exportation de vin) que la principauté de Neuchâtel entretint avec l'Angleterre dès l'année 1708. Voici les indications fournies par Treytorrens :

« Le 21 janvier 1714 Jean Humbert, Jean Pierre Beney fori (?), Jean Nicolas, Jean Pierre Hen (?), Isaac Beney et Etienne Henri avec leurs femmes et enfants décampèrent et s'en allèrent en Angleterre » (fol. 31).

Le 13 février 1717 partirent pour l'Angleterre trois familles de Valleyres, Daniel Henri, la veuve de Pierre Beney et la veuve de Bony, douze personnes en tout (fol. 33 vo.).

S. STELLING-MICHAUD.